

Projet 14 : Collaboration nord-américaine en vue de conserver les aires protégées transfrontalières d'Amérique du Nord		Années de mise en œuvre : 2013 et 2014
Budget prévu pour 2 ans : 300 000 \$CAN		
1^{re} année : 200 000 \$CAN		
2^e année : 100 000 \$CAN		
Priorité et objectif stratégiques : Collectivités et écosystèmes en santé – Renforcer la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque		
<p>Résumé du projet</p> <p>Ce projet vise à accroître la santé et la résilience des écosystèmes et des collectivités de la région de Big Bend-Río Bravo (BBRB), en préservant ou en restaurant la santé écologique, la connectivité et la résilience aux changements climatiques des écosystèmes communs. Il est également destiné à préserver les collectivités et les secteurs exploitant les ressources naturelles qui dépendent d'importants services écosystémiques, lesquels pourraient grandement diminuer à cause des changements climatiques. Donnant suite aux recommandations formulées au terme de l'évaluation de l'état de conservation de la région de BBRB, des travaux de conservation et de restauration seront entrepris sur le terrain, notamment des activités d'éducation et de sensibilisation à l'intention des propriétaires fonciers privés, des visiteurs de parc, du public et d'autres partenaires dans la région. Plus précisément, la région de BBRB fera progresser la planification stratégique régionale et l'application de mesures de conservation, donnera l'impulsion aux travaux de planification d'une gestion adaptative liée aux changements climatiques, et conduira à l'évaluation de la capacité d'accueil des sites éco-récréatifs dans l'aire protégée de Maderas del Carmen.</p>		
<p>Résultats à court terme (à mi-parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le réseau nord-américain de partenariats pour la conservation de la nature à l'échelle transfrontalière comprend des intervenants représentant les organismes étatiques et fédéraux de gestion des terres, des tribus, des Premières Nations, des ONG, des universités, des organismes communautaires, des entreprises, des propriétaires fonciers privés, et des collectivités riveraines et frontalières. • Échange d'informations sur la conservation et la planification d'une gestion adaptative liée aux changements climatiques. • Première phase de la planification de la gestion adaptative liée aux changements climatiques dans la région de BBRB. 		
<p>Résultats à long terme (à la fin du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités régionales et trilatérales ainsi que des connaissances sur la gestion adaptative et la restauration des écosystèmes au bénéfice des populations et des espèces indigènes afin qu'elles puissent faire face à un climat qui se transforme et à d'autres facteurs de changement à grande échelle dans les écosystèmes. • Conservation, surveillance et mesures connexes dans les écosystèmes dégradés, et activités d'éducation et de sensibilisation à l'intention des propriétaires fonciers privés, des visiteurs de parc, du public et d'autres partenaires dans la région. 		
<p>Résultats à plus long terme sur le plan environnemental (après le projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités régionales et trilatérales en vue d'appliquer une gestion adaptative coordonnée sur le plan binational afin 		

<p>d'améliorer la santé et la résilience des écosystèmes et des collectivités face à la transformation du climat et à d'autres facteurs de changement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'état des cibles des mesures de conservation (espèces et processus physiques) cernées par l'évaluation de l'état de conservation de la région BBRB. • Renforcement de la résilience des écosystèmes et des collectivités dans les régions de BBRB et à l'extérieur de ces régions. • Amélioration des connaissances, de l'appartenance et du soutien du public, dont les visiteurs, à l'égard des aires protégées et d'autres écosystèmes, ainsi que de leur conservation dans la région. • Diminution de la dépendance des collectivités locales à l'égard des activités économiques non durables dans la région de BBRB. 				
<p>Tâches nécessaires pour obtenir des résultats sur le plan environnemental :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre des mesures de gestion en ordre de priorité et élaborer des stratégies en vue de les appliquer. 2) Mettre en œuvre des activités prioritaires en matière de conservation et de surveillance. 3) Effectuer une évaluation de l'environnement et de la capacité de l'aire protégée de Maderas del Carmen. 				
<p>Tâche 1. Mettre en ordre de priorité des mesures de gestion et élaborer des stratégies pour les appliquer.</p>				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
1.1 Réunion trilatérale en vue de cerner des possibilités de collaborer à la conservation ou à la restauration d'écosystèmes prioritaires présentant un intérêt commun et de définir un plan de travail.	Réunion avec les gestionnaires, les scientifiques et les autres parties intéressées en vue d'échanger des enseignements tirés de l'expérience au sujet de la conservation et de la planification d'une gestion adaptative, des priorités de gestion et des mesures à court terme, des besoins en matière de données et d'autres besoins. Réunion de coordination avec le groupe de travail en vue de planifier la mise en œuvre de chaque sous-tâche du projet et de s'entendre à ce sujet.	Le groupe de travail cernera des mesures stratégiques fructueuses permettant de conserver et de restaurer des espèces indigènes, et des processus et services écosystémiques, en plus d'apporter leur soutien aux collectivités locales.	Automne-hiver 2013-2014	1 ^{re} année : 33 000 \$
1.2 Planification d'une gestion adaptative liée aux changements climatiques.	Lancer l'exécution des travaux pour la planification d'une gestion adaptative dans la région de	La planification d'une gestion adaptative permettra de se préparer à un avenir incertain	Hiver 2013-2014	1 ^{re} année : 50 000 \$

	BBRB.	et à cerner les mesures qui pourraient s'avérer les plus bénéfiques.		
Tâche 2. Mettre en œuvre des activités prioritaires en matière de conservation et de surveillance.				
Sous-tâche	Réalisations	Manières dont la sous-tâche et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
2.1 Applications des mesures de conservation recommandées et surveillance des terres publiques et privées en vue d'améliorer les paysages et de renforcer la résilience des collectivités.	Les mesures à prendre seront déterminées. Les activités d'éducation et de sensibilisation viseront les propriétaires fonciers privés, les visiteurs de parc, le public et les autres partenaires dans la région.	<p>Les mesures de conservation et les mesures dynamiques de gestion des écosystèmes permettront de préserver et de restaurer la santé écologique, la connectivité et la résilience des écosystèmes communs aux changements climatiques (ou de contribuer à s'adapter à ces changements). Elles serviront également à préserver les collectivités et les secteurs exploitant les ressources naturelles qui dépendent d'importants services écosystémiques, lesquels pourraient grandement diminuer à cause des changements climatiques.</p> <p>La participation des collectivités, des visiteurs, du public et d'autres partenaires permettra de préserver les aires protégées et de soutenir les autres activités de conservation et les bonnes pratiques de gestion des écosystèmes tout en améliorant la durabilité des résultats obtenus à long terme dans le cadre du projet.</p>	Automne 2013 au printemps 2015	1 ^{re} année : 80 000 \$ 2 ^e année : 100 000 \$

2.2 Publication des documents prévus dans le cadre des activités du Plan opérationnel de la CCE pour 2011-2012.	Prévion des coûts de publication et de sensibilisation du public pour : <ul style="list-style-type: none"> • La stratégie visant à instaurer des conditions souhaitées pour l'avenir du tronçon du Big Bend sur le Rio Grande-Río Bravo (voir la tâche 2.1 du Plan opérationnel pour 2011-2012) • Rapport d'évaluation de l'état de conservation – établissement du document et lancement (voir la tâche 2.1 du Plan opérationnel pour 2011 - 2012) Besoins en matière de communication (p. ex. projet dans le site Web de la CCE)		Automne 2013	1 ^{re} année : 12 000 \$
Tâche 3. Effectuer une évaluation de l'environnement et de la capacité de l'aire protégée de Maderas del Carmen.				
Sous-tâches	Réalisations	Manières dont les sous-tâches et les réalisations contribuent à l'obtention des résultats sur le plan environnemental	Échéancier	Budget en \$CAN (activités)
3.1 Évaluer et gérer le degré de fréquentation et la capacité d'accueil des visiteurs dans les sites récréatifs des aires protégées du Mexique.	Inventaire des sites et des itinéraires récréatifs pouvant se prêter à l'écotourisme et détermination de leur capacité d'accueil en se fondant sur le concept <i>Límites de cambio aceptable</i> (limites de changements acceptables). La gestion de l'utilisation des sites et des itinéraires donnera lieu à un aménagement paysager et à une	Les activités concertées dans les collectivités locales et les aires protégées permettront d'atteindre les cibles de la conservation dans ces aires et d'y accroître le développement économique grâce à l'écotourisme.	Automne 2013	1 ^{re} année : 25 000 \$

	conception structurelle durables.			
--	-----------------------------------	--	--	--

Expliquer de quelle manière le projet répond aux critères de sélection que le Conseil a énoncés dans le Plan stratégique (voir ci-après).

Tous les projets financés par la CCE visent à appuyer les efforts que déploient les Parties en vue de conserver, de protéger ou d'améliorer l'environnement nord-américain. Les critères énoncés ci-après guideront le Secrétariat, les groupes de travail, les comités et d'autres représentants compétents des Parties au moment d'examiner les activités concertées à soumettre à l'approbation du Conseil dans le cadre des plans opérationnels. Ces critères de sélection ne s'appliquent pas aux activités que finance le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.

- *De quelle manière le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs stratégiques établis par le Conseil et énoncés dans l'actuel Plan stratégique, ou cadrant avec d'autres priorités que le Conseil a entérinées par la suite?*

Ce projet cadre avec la priorité intitulée *Des collectivités et des écosystèmes en santé* et le deuxième objectif stratégique qui l'accompagne, à savoir *Amélioration de la résilience des écosystèmes communs qui sont à risque*. La région de BBRB dispose d'une biodiversité et de paysages que l'on considère comme uniques, et le projet permettra de préserver et de restaurer la santé écologique, la connectivité et la résilience des écosystèmes communs aux changements climatiques (ou de contribuer à s'adapter à ces changements). Il servira également à préserver les collectivités et les secteurs exploitant les ressources naturelles (p. ex., l'agriculture) qui dépendent d'importants services écosystémiques, lesquels pourraient grandement diminuer à cause des changements climatiques.

- *Les objectifs proposés ont-ils une portée nord-américaine? En d'autres termes, de quelle manière les résultats escomptés serviront-ils à protéger l'environnement en Amérique du Nord? (Par exemple, quels résultats les membres du Conseil pourront-ils annoncer à la presse à l'achèvement du projet?)*

Le projet vise à conserver les paysages transfrontaliers qui comptent des écosystèmes communs, dont des prairies, des forêts et des cours supérieurs de rivière. Les gestionnaires et les scientifiques élaboreront le plan de travail en mettant leurs capacités et leurs pratiques exemplaires en commun dans le cadre de l'application de mesures de conservation prioritaires, et de l'élaboration de la planification d'une gestion adaptative liée aux changements climatiques.

- *Les responsables du projet visent-ils des résultats précis, clairs et concrets, et comment vont-ils mesurer les progrès accomplis en fonction de ces résultats au fil du temps? Énumérer les moyens d'évaluation du rendement qui seront utilisés pour mesurer le degré de réussite en fonction des résultats obtenus.*

Une réunion rassemblera des gestionnaires et des agents de protection de la nature afin qu'ils échangent leur expérience et puissent choisir des mesures prioritaires, concevoir des scénarios et sensibiliser les collectivités. Une évaluation éventuelle du rendement portera sur les éléments suivants :

- Un processus et un cadre de travail à grande échelle destinés à procéder à une gestion adaptative qui tient compte de données sur les changements climatiques et de l'incertitude liée aux mesures de gestion, en plus de pouvoir s'appliquer aux écosystèmes prioritaires.
 - Le nombre d'activités de restauration réalisées.
 - La superficie des écosystèmes en voie de restauration, ou dans lesquels on applique des pratiques de gestion écologiques des parcours naturels ou d'autres bonnes pratiques de gestion des écosystèmes à la suite du présent projet.
 - Le nombre de résidents locaux qui participent aux ateliers sur la gestion des écosystèmes ainsi qu'aux programmes liés aux emplois « verts » et à des activités économiques durables ou donnant lieu à de faibles émissions de carbone.
- *Pour quelles raisons les Parties estiment-elles que la CCE constitue le moyen le plus efficace de mettre en œuvre le projet?*

Ce projet donne directement suite au Plan stratégique de la CCE en favorisant la prise de mesures de conservation dans des écosystèmes et en renforçant la collaboration entre plusieurs organismes en vue de préserver les paysages transfrontaliers. Les acteurs présents dans la région sont diversifiés, mais la CCE constitue une autorité à la fois neutre et unique qui regroupe de nombreux décideurs et intervenants des pays visés et les encourage à procéder à la modification de paradigmes qui s'avère nécessaire en vue d'intégrer la planification de la conservation à l'échelle des paysages. Par ailleurs, la CCE est tout à fait apte à apporter son aide aux partenaires de la région de BBRB en vue d'établir un modèle de partenariat pour conserver les paysages transfrontaliers, et de définir, de formuler et de communiquer les enseignements tirés dans chaque région pour pouvoir les appliquer aux paysages transfrontaliers de tout le continent. En mettant l'accent sur la conservation, la collaboration et la communication transfrontalières, et en établissant des liens entre les collectivités et les organismes scientifiques de gestion des ressources, le soutien que la CCE apporte à ces efforts donnera lieu à un modèle (à mettre à l'essai dans divers contextes) qui démontrera la faisabilité et les avantages de la collaboration aux fins de la conservation des paysages, et qui favorisera l'établissement d'autres partenariats transfrontaliers à ces mêmes fins.

La région de BBRB a constitué un vaste réseau d'intervenants, dont des organismes provinciaux, étatiques et fédéraux, des autorités locales et tribales, des ONG et des organismes communautaires qui éclairent la mise en œuvre d'activités de conservation et de gestion, et y contribuent. La CCE apportera une précieuse contribution en sollicitant d'autres sources à participer à cet effort. Par exemple, des fondations privées pourraient emboîter le pas à la CCE en investissant dans des activités constructives visant à promouvoir la collaboration et la conservation dans les régions frontalières d'Amérique du Nord, et ce, dans le but de donner favorablement suite aux préoccupations du public quant aux risques que courent les régions frontalières du continent en matière de sécurité.

- *Les responsables du projet proposent-ils un calendrier précis de mise en œuvre des activités, incluant une date d'échéance de la participation de la CCE? Indiquer, au besoin, de quelle manière les travaux se poursuivront après cette date.*

Les activités et leur échéancier sont indiqués ci-dessus. La collaboration entre les gestionnaires de la région de BBRB se poursuivra au terme de la participation de la CCE au projet. Les responsables de la région de BBRB cherchent activement des fonds auprès de nombreuses sources afin de poursuivre les activités de conservation et leur planification.

- *Les responsables du projet ont-ils défini assez clairement les éléments suivants :*
 - *Les liens pertinents avec d'autres projets de la CCE, passés ou en cours, afin d'établir des synergies, de tirer parti de l'expérience acquise ou d'éviter des chevauchements de travaux?*

Ce projet se fonde sur les travaux accomplis en 2011 et 2012 dans le cadre du projet intitulé *Collaboration en vue de conserver les paysages transfrontaliers de la région de Big Bend-Río Bravo*. Les recommandations formulées en 2011-2012 ont servi à établir le plan de travail pour 2013-2014.

- *Le public cible ainsi que sa réceptivité et sa capacité à se servir de l'information qui peut découler du projet?*

Les activités et les ateliers de sensibilisation se tiendront à l'intention des propriétaires fonciers privés et des membres des collectivités de la région frontalière. Les visiteurs de parc, le public et les autres partenaires de la région tireront parti des résultats que le projet donnera sur le plan environnemental.

- *Les bénéficiaires des activités de renforcement des capacités qui pourraient être intégrées au projet?*

Les ateliers viseront à échanger des pratiques exemplaires en vue de travailler avec les collectivités frontalières, de créer des possibilités d'emplois « verts » (p. ex., en écotourisme) et nouer en général des relations avec les collectivités. D'autres activités permettront d'élaborer et d'appliquer des stratégies et des écotechniques afin de répondre aux besoins en matière de capacité et d'éducation des collectivités frontalières du Mexique.

- *Les intervenants appropriés, en accordant une attention particulière aux collectivités, aux établissements d'enseignement, aux ONG et au secteur privé, ainsi qu'à leur contribution à l'obtention de résultats fructueux?*

De nombreux organismes provinciaux, étatiques et fédéraux de gestion des terres, des ONG, des universités, des organismes communautaires, des entreprises, des propriétaires fonciers privés, et des collectivités riveraines et frontalières constituent les principaux intervenants de la région BBRB. Dans la région de BBRB, de grandes sociétés, telles que Cementos Mexicanos et Coca-Cola apportent une importante contribution financière aux travaux de conservation qui sont en relation avec le projet.